



LETTRE OUVERTE INTERSYNDICALE

Paris, le 10 octobre 2018,

Monsieur le Directeur Général,

Le 26 septembre 2018 s'est déroulée la première réunion consacrée à la négociation salariale.

L'ensemble des Organisations Syndicales rejette vos premières propositions que vous justifiez par une nécessaire maîtrise des coûts :

- une prime exceptionnelle de 350 euros versée selon des modalités à définir,
- une enveloppe exceptionnelle d'un montant de 5 millions d'euros consacrée à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

Ces mesures sont inacceptables car elles ne reflètent ni la pression croissante vécue par les équipes au quotidien, ni la situation économique actuelle :

- Une inflation à 2,3 %,
- Des bénéfices nets record de 7,8 milliards d'euros en 2017,
- De réels gains de productivité,
- Un PNB individuel en hausse,
- Une croissance prévue de 1,6 % en 2018 et en 2019,
- Une hausse des taux annoncée par les Banques Centrales et relayée par la Direction Générale dans le cadre de ses orientations stratégiques.

Dans ce contexte, les Organisations Syndicales vous font part des revendications suivantes :

- Une mesure pérenne, à compter du 1^{er} janvier 2019, assortie d'un plancher significatif,
- La revalorisation de la grille des substances sans augmenter le délai entre deux révisions de situation,
- Une prime d'un montant conséquent,
- Des engagements forts sur l'emploi qui permettront, notamment, l'amélioration des conditions de travail.

Non, Monsieur le Directeur Général, les salarié(e)s ne sont ni responsables de la politique des taux bas, ni de l'importance des coûts de transformation engagés par l'Entreprise et qui pèsent sur le coefficient d'exploitation.

En revanche, Monsieur le Directeur Général, les salarié(e)s participent activement à la bonne santé de BNP Paribas par leur implication dont ils (elles) souhaitent aujourd'hui obtenir la reconnaissance et ce malgré les difficultés rencontrées.

Par ces mesures, nous n'avons pas le sentiment de mettre en péril l'Entreprise au regard des dividendes distribués aux actionnaires ainsi qu'aux augmentations consenties à nos Dirigeants.

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales CFTD, CGT, FO et SNB/CFE-CGC vous demandent de prendre en compte leurs revendications.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en nos sentiments respectueux.